

CHARGE(E) DE MISSION

HABITAT-LOGEMENT

Réf. **CDM HL 2020**

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km², elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

CONTEXTE DU POSTE

La direction de l'habitat et du logement est principalement chargée du pilotage du projet de plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) dont l'achèvement est prévu courant 2021 en assurant la qualité technique du projet et de la mise en œuvre opérationnelle de l'intérêt métropolitain dans le domaine de l'habitat.

Le chargé de mission habitat-logement est rattaché à la Direction de l'habitat et du Logement au sein de la Direction Générale Adjointe « aménagement territorial, habitat, grands projets », dirigée par une Directrice Générale Adjointe, au côté de la Direction Générale Adjointe « développement territorial, économie, environnement ».

POSTE A POURVOIR

Missions et responsabilités

- Élaboration du PMHH arrêté une première fois le 28 juin 2018 : assurer la qualité technique du document dans la perspective d'un second arrêt par le Conseil métropolitain, contribuer aux concertations politiques et techniques avec les communes, les établissements publics territoriaux (EPT) et les personnes morales associées ; préparation de réunions, de séminaires de travail, des commissions d'élus, du Bureau et du Conseil métropolitain.
- Intérêt métropolitain de l'habitat : assurer le suivi des actions et des opérations en matière d'intérêt métropolitain qui ont été approuvées par le Conseil métropolitain en décembre 2019 (VOC, Plan de sauvegarde, RHI) ; contribuer à l'élargissement des actions et des opérations d'intérêt métropolitain, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme SARE ; structuration d'un observatoire des copropriétés à partir des observatoires territoriaux et des dispositifs financés par la Métropole.
- A terme, préparation puis mise en œuvre du transfert du volet opérationnel de la compétence habitat qui portera sur les thématiques suivantes : politique du logement ; aides financières au logement social ; actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

et des terrains familiaux locatifs. Les missions seront amenées à évoluer en fonction de l'avancement des transferts de compétence.

- Financement de la politique de l'habitat : participation à l'élaboration et au suivi du budget du PMHH ; à terme, contribution à l'évaluation des charges transférées.

Partenaires : Apur, Institut Paris Région, services techniques des EPT, des communes, services de l'Etat, opérateurs, associations.

Perspectives

- Possibilité d'évolution au sein de la Direction de l'habitat appelée à renforcer et structurer ses moyens humains dans les prochaines années.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation requise

- Master II dans le domaine des politiques du logement et de l'habitat, de l'urbanisme ou l'aménagement.

Connaissances professionnelles, savoir-faire et qualités recherchés

- Bonne connaissance des politiques de l'habitat et du logement,
- Expérience réussie d'au moins 3 à 5 ans dans le domaine,
- Une connaissance juridique et opérationnelle sera appréciée,
- Connaissance du contexte institutionnel des intercommunalités.
- Capacité à exploiter un SIG.
- Autonomie, esprit d'initiative et de proposition,
- Capacité d'écoute ; capacité à concevoir et formaliser des stratégies,
- Aptitude à travailler en équipe et à la concertation,
- Qualité rédactionnelle,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacité au pilotage d'études et de projets.

Les équipes de la Métropole du Grand Paris étant resserrées, cette configuration requiert de la part du titulaire du poste polyvalence et capacité d'adaptation.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Cadre de catégorie A, filière administrative ou technique,
- Recrutement par voie statutaire (fonction publique territoriale / détachement Etat) de préférence mais, compte tenu de la spécificité du poste, recrutement par voie contractuelle possible. (Contrat de trois ans),
- Poste à pourvoir dès que possible,
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois,
- Candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par mail sous la référence **CDM HL 2020** à recrutement@metropolegrandparis.fr

ACCES

- Le siège de la Métropole est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)